

**L'hon. M. Martin:** Ce n'est pas ce que dit la *Gazette* de Montréal au sujet du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

**M. Zaplitny:** Il va sans dire que je ne voudrais pas fonder sur la *Gazette* de Montréal mon opinion du ministre. Il faut admettre cependant que si le parti libéral veut faire honneur à ses vieilles traditions libérales à certains égards, il lui faut compter dans ses rangs un groupe de gauche. Au lieu d'avoir une aile gauche, il présente un groupe qui se refuse à combattre le statu quo, qui se refuse à défier les monopoles profiteurs que nous connaissons. Nous constatons qu'il ne fait plus preuve de la même mentalité.

Nous constatons que la main glacée du conformisme s'est refermée sur le sympathique ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Parlant dans l'air particulièrement salubre de Selkirk, où l'on respire le progrès à pleins poumons, n'avait-il pas dit qu'en ce qui le concernait le parti libéral était un parti de bien-être humain?

**L'hon. M. Pickersgill:** Il l'est d'ailleurs.

**M. Zaplitny:** Il faudra tout de même que le ministre fasse un peu de propagande dans le Cabinet lui-même et parmi ses propres amis.

**L'hon. M. Martin:** Certainement pas.

**M. Zaplitny:** Je dis ceci de propos délibéré. C'est qu'en effet on a répondu à toutes les propositions, à toutes les idées émises en cette enceinte, abstraction faite de tout verbiage, que notre économie est une économie libre et qu'il n'appartient pas à l'État de faire ce dont on a parlé, cette responsabilité revenant à l'entreprise privée. C'est le ministre du Commerce et, dans une mesure moindre, son collègue du Travail qui nous ont répondu cela. Est-ce là le bien-être humain auquel songeait le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration lorsqu'il disait de l'entreprise privée qu'elle était en quelque sorte la marque de commerce du parti tory et que jamais les libéraux ne devraient s'en servir? Il s'est rendu coupable, je le crains, de contradiction dans un même souffle. La réponse qu'on donne tout le temps est celle-ci: notre économie est libre et c'est ce qu'a voulu la population du Canada lorsqu'elle a voté. C'est en vertu de ce principe qu'elle a élu le gouvernement et c'est ce que nous allons avoir.

On nous dit que la concurrence est la clé du problème. Voilà à quoi j'en ai. J'affirme que la concurrence n'apporte pas la solution à nos problèmes et ne l'a jamais fait. C'est dans la coopération, à mon avis, que se trouve la solution. Tout simplement pour montrer avec quelle rapidité la population

[M. Zaplitny.]

du pays peut perdre confiance dans la concurrence lorsque survient une crise, voici une carte de souhaits des Fêtes qui a été adressée à 40,000 détaillants du Canada. Cette carte présente en première page une bande humoristique en cinq tableaux. N'importe quel député de l'Ouest qui avait l'habitude de lire cette bande reconnaîtrait ces tableaux. On les publiait dans "*Scoop Shovel*" et, plus tard *Country Guide*, journal de coopératives. On a souvent eu recours à cette bande pour expliquer la théorie des coopératives.

Je la décrirai brièvement. Au début, elle représentait deux ânes, mais dans la bande dont je parle on a remplacé les ânes par des rennes pour la période des Fêtes. Le premier dessin nous fait voir deux rennes attachés ensemble par une corde. Ils sont représentés dos à dos, chacun devant une botte de foin et se demandant comment l'atteindre. Le deuxième tableau les représente tirant chacun de son côté vers la botte de foin, ni l'un ni l'autre ne réussissant à attraper un peu de foin, l'un tirant l'autre. Le troisième tableau nous les fait voir assis l'un devant l'autre, ayant entre eux un grand point d'interrogation et se demandant quoi faire de cette concurrence. Le quatrième tableau les représente ensemble mangeant de bon cœur à l'une des bottes de foin et dans le dernier tableau on les voit mangeant à l'autre botte de foin et paraissant tout à fait heureux.

En d'autres mots, qu'est-ce que proposent les 40,000 détaillants du Canada? Que nous enseigne cette bande? La concurrence? Non, c'est tout le contraire. On prêche la collaboration. Ceux mêmes à qui le gouvernement s'efforce depuis des années d'enseigner la doctrine de la concurrence prêchent maintenant la collaboration.

**M. l'Orateur suppléant:** Je regrette d'interrompre l'honorable député mais il me faut lui dire que son temps de parole est expiré.

**M. Ambrose Holowach (Edmonton-Est):** Monsieur l'Orateur, depuis plusieurs jours, les pages du hansard sont remplies du compte rendu d'un long débat sur la gravité de plus en plus aiguë du chômage au Canada. Je suis sûr que tous ici conviendront que, si la sincérité et la préoccupation pouvaient à elles seules apporter la solution à un problème, la Chambre connaîtrait maintenant de nombreux remèdes à cette situation, qui devient honteuse. Ce n'est malheureusement pas le cas pour le chômage en masse, nous le savons tous.

Je crois comprendre que certains ont déploré la prolongation de ce débat mais, à mon avis, ces doléances ne sont pas justifiées. C'est en examinant le problème du chômage